

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public sur la révision partielle de la règle numéro 1 du Sage Boutonne

**De :** Denis Galinier <denis.galinier1@orange.fr>

**Date :** 24/05/2023 07:53

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

**Avis défavorable** à cette révision partielle de la règle numéro 1 du Sage Boutonne impliquant le report du volume d'eau prélevable dans la rivière Boutonne de 2021 à 2027.

Toujours reculer les règles établies est politiquement irresponsable et écologiquement catastrophique pour l'équilibre de la biodiversité dans la vallée de la Boutonne et plus largement sur la France entière.

Une grande majorité de scientifiques et chercheurs dénoncent cette fuite en avant qui amènera nos générations actuelles et futures vers de gros problèmes. Le remembrement du début des années 60 en est un triste exemple qui a fait supprimer les haies et augmenter le ravinement par l'eau de pluie qui, par ruissellement, s'écoule directement à la mer sans remplir les nappes souterraines.

Merci de prendre en compte mon avis défavorable.

Denis Galinier

17380 Torxé